

---

COMPTES CONSOLIDES IFRS

GROUPE OREGE

30 juin 2023

---



## Rapport d'activité au 30 juin 2023

---

### 1. PREAMBULE

Les comptes consolidés présentés au 30 juin 2023 ont été arrêtés par le Conseil d'administration en date du 04 octobre 2023.

### 2. ACTIVITE ET RESULTATS DU GROUPE

#### Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires du premier semestre 2023 s'élève à 917 K€ contre 1 078 K€ au premier semestre 2022, soit une baisse de 15%.

#### Charges opérationnelles

Les charges d'exploitation du premier semestre 2023 ont augmenté de 14% par rapport au premier semestre 2022 avec la continuation des travaux de recherche et développement confiés à l'INRAE, liés aux nouvelles solutions Orège pour améliorer le rendement des « digesteurs anaérobiques », et une hausse des frais directs, tels que les voyages et déplacements, liés aux nombreux essais effectués pour les nouvelles solutions Orège et le lancement des activités commerciales en Italie et en France (cf EVOLUTION ET PERSPECTIVES ci-après).

#### Résultat financier

Le résultat financier comprend le coût de l'endettement pour 967 K€ (736 K€ pour S1 2022) et un gain de change net pour 29 K€ (740 K€ pour S1 2022).

#### Financement et Trésorerie

Au 30 juin 2023, Orège disposait de 293 K€ de liquidités (450 K€ au 31 décembre 2022). Les dettes financières s'élèvent à 40 590 K€, dont 39 221 K€ au titre des avances en compte courant d'actionnaire (31 décembre 2022 : 36 513 K€, dont 35 144 K€ au titre des avances en compte courant d'actionnaire).

#### Activité

##### Nouvelle orientation de la stratégie de développement

Orège a développé depuis plus de 3 ans des solutions, objets de dépôts de brevets (déjà obtenus en France), visant à augmenter la production de biogaz et de biométhane générée par les digesteurs (anaérobiques) des boues des stations d'épuration.

Les premiers essais de ces solutions ont été réalisés avec Severn Trent sur S1 2023 et ont permis de valider leur forte valeur ajoutée. En conséquence, Orège a décidé au début de l'été de renforcer ce positionnement stratégique et d'allouer l'essentiel des ressources financières et humaines du groupe Orège à ces projets de production de biogaz et de biométhane.

En Grande Bretagne, les essais à échelle industrielle sur la station d'épuration de Worcester sont achevés et ont confirmé des résultats prometteurs. Ils ont fait ressortir, parmi de nombreux autres bénéfiques pour la station d'épuration dans son ensemble, une augmentation de la production de biogaz

et de biométhane de plus de 30%. Severn Trent et Orège présenteront les résultats détaillés de ces essais le 14/11/2023 à Manchester lors du salon annuel "European Biosolids & Bioresources Conference".

En Italie, Orege a créé sa filiale fin 2022. C'est en s'appuyant sur ses salariés et son réseau d'experts locaux, que trois campagnes d'essais de conditionnement et épaissement des boues en amont de digesteurs avec trois acteurs de premier plan ont été mises en oeuvre. Ces trois campagnes d'essais se sont conclues avec succès sur S1 2023.

Depuis le 2ème trimestre 2023, Orège a aussi redémarré une activité commerciale en France pour ces solutions permettant d'augmenter la production de biogaz et de biométhane.

### 3. EVOLUTION ET PERSPECTIVES

Fort des résultats des essais à échelle industrielle sur la station d'épuration de Worcester de Severn Trent, Severn Trent, ainsi que d'autres "Water Utilities" en Grande Bretagne et plusieurs régies/munis aux USA, ont manifesté un vif intérêt et de nombreux projets sont désormais en cours de discussions. Dans ce contexte, Orège pourrait déployer d'autres campagnes d'essais sur ces deux pays dans les mois à venir.

En Italie, les contrats commerciaux pourraient être signés avec les trois acteurs italiens et les autres ne devraient pas générer de chiffre d'affaires sur l'année 2023, ou alors marginalement, mais plutôt en 2024 et au-delà.

Dans le contexte de mise en œuvre de ce nouveau plan stratégique de développement, le chiffre d'affaires attendu sur l'année 2023 devrait être inférieur au chiffre d'affaires réalisé en 2022.

La poursuite et l'accélération du développement commercial essentiellement centré sur ces solutions permettant d'accroître la production de biogaz et de biométhane de nos clients, sans pour autant délaisser les autres applications, pourraient permettre de renouer avec la croissance du chiffre d'affaires dès 2024.

### 4. EVENEMENTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DU SEMESTRE

#### **Financement**

Depuis le 30 juin 2023, Eren Industries a accordé à la société 7 600 K€ supplémentaires d'avance en compte courant, ce qui devrait permettre au Groupe Orège de couvrir l'intégralité des besoins en financement jusqu'au 30 juin 2024. A la date de ce rapport 220 K€ sont tirés. L'essentiel de ce financement pourrait ainsi assurer le financement de ce nouveau plan de développement stratégique.

#### **Gouvernance**

Pascal Gendrot a démissionné de ses fonctions de Directeur général avec effet au 6 octobre 2023. Il est nommé ce même jour Vice-Président du Conseil d'administration et accompagnera le Groupe Eren dans son développement.

Xavier Wagner a été nommé le 6 octobre 2023 en qualité de Directeur général.

Le Conseil d'administration tient à exprimer sa reconnaissance à Pascal Gendrot, lequel a fondé Orège il y a plus de 15 ans et en a assuré la Direction Générale jusqu'à ce jour, faisant d'Orège un acteur clé

---

du développement des technologies et des solutions propriétaires dédiées au conditionnement, au traitement et à la valorisation des boues urbaines et industrielles.

Par ailleurs, Pascal Gendrot continuera d'œuvrer aux côtés d'Eren, l'actionnaire de contrôle d'Orège pour contribuer au développement de la technologie SLG et des solutions permettant entre autres d'accroître la production de biogaz et de biométhane de ces clients, et pour développer et mettre en œuvre des synergies entre Orège et les autres sociétés du Groupe Eren œuvrant sur les marchés du biométhane et de la biomasse. Il apportera aussi son expertise pour la gestion et le développement de la propriété intellectuelle d'Orège.

Xavier Wagner, 53 ans est un dirigeant cumulant près de 30 ans d'expérience dans le développement et le lancement de nouvelles activités dans les domaines de l'eau, la valorisation des déchets et l'agriculture. Il a occupé des fonctions de directeur général, directeur du développement, et directeur marketing stratégique dans des contextes de diversification ou de transformation de business models tant dans des grands groupes que des startups.

Xavier a en particulier passé plus de 12 années chez Suez dans le développement de nouvelles activités et services numériques dans le domaine de l'eau et la valorisation des déchets tant en France qu'à l'international (Inde, Afrique du Nord). Il a ensuite dirigé et développé des entreprises technologiques dans la data, le software et l'intelligence artificielle, notamment Applifarm pour le compte d'In Vivo puis Archer Daniels Midland (ADM) et plus récemment ITK dans l'agtech comme General Manager d'ITK aux Etats Unis pour accompagner la décarbonation des filières agricoles et agroalimentaires. Xavier est titulaire d'un MBA de Neoma Business School.

Xavier a rejoint Eren Industries en mai 2023 pour développer le portefeuille d'investissements et de projets de la verticale « gaz renouvelables (hydrogène vert, biogaz), traitement et valorisation des déchets et CCUS ». Il rejoint Orège en tant que Directeur général pour porter cette nouvelle orientation stratégique vers la production de biométhane.

## 5. RISQUES ET INCERTITUDES – TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIEES

Les risques et incertitudes auxquels la société est confrontée sont précisés dans le Rapport Financier Annuel 2022. Les relations avec les parties liées font l'objet de la note 24 des comptes semestriels 2023.

## Sommaire

---

<b>Rapport d'activité au 30 juin 2023 .....</b>	<b>2</b>
<b>COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE .....</b>	<b>7</b>
<b>BILAN CONSOLIDE.....</b>	<b>8</b>
<b>TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE .....</b>	<b>9</b>
<b>TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES.....</b>	<b>10</b>
<b>NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES.....</b>	<b>10</b>
Note 1. Référentiel comptable .....	10
Note 2. Faits marquants de la période .....	11
Note 3. Continuité d'exploitation.....	11
Note 4. Principes et méthodes appliquées.....	12
Note 5. Périmètre de consolidation.....	13
Note 6. Produits des activités ordinaires .....	14
Note 7. Achats consommés et charges externes .....	14
Note 8. Charges de personnel.....	14
Note 9. Autres produits et charges opérationnels courants .....	14
Note 10. Coût de l'endettement financier .....	15
Note 11. Autres produits et charges financiers.....	15
Note 12. Impôts sur les résultats .....	15
Note 13. Besoin en fonds de roulement .....	16
Note 14. Immobilisations incorporelles.....	16
Note 15. Immobilisations corporelles & droits d'utilisation .....	17
Note 16. Stocks et en-cours .....	17
Note 17. Clients et autres actifs courants.....	18
Note 18. Créances liées au Crédit Impôt Recherche .....	18
Note 19. Trésorerie et équivalents de trésorerie .....	19
Note 20. Emprunts et dettes assimilées .....	19
Note 21. Secteurs opérationnels .....	20
Note 22. Résultat par action .....	20
Note 23. Engagements hors bilan / Passifs et Actifs éventuels .....	20
Note 24. Informations relatives aux parties liées.....	20
Note 25. Evènements postérieurs à la clôture.....	21
<b>Attestation du responsable du rapport financier semestriel .....</b>	<b>26</b>

---

ETATS FINANCIERS IFRS

OREGÉ S.A

30 juin 2023

---

## COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

<i>Résultat consolidé - En milliers d'euros</i>	Notes	30-juin-23	30-juin-22
<b>Produits des activités ordinaires</b>	6	917	1 078
Achats consommés & charges externes	7	(2 444)	(1 956)
Charges de personnel	8	(1 920)	(1 927)
Impôts et taxes		(70)	(74)
Dotations nettes aux amortissements et provisions		(272)	(255)
Autres produits opérationnels courants	9	163	216
Autres charges opérationnelles courantes	9	(5)	1
<b>RESULTAT OPERATIONNEL COURANT</b>		<b>(3 631)</b>	<b>(2 918)</b>
Autres produits et charges opérationnels		(3)	(3)
<b>RESULTAT OPERATIONNEL</b>		<b>(3 634)</b>	<b>(2 921)</b>
Coût de l'endettement financiers net	10	(967)	(736)
Autres produits et charges financiers	11	29	740
<b>Résultat financier</b>		<b>(938)</b>	<b>4</b>
<b>RESULTAT AVANT IMPOT DES ENTREPRISES INTEGREES</b>		<b>(4 572)</b>	<b>(2 917)</b>
<b>Impôt sur le résultat</b>	12	<b>(0)</b>	<b>(0)</b>
<b>RESULTAT NET DES SOCIETES INTEGREES</b>		<b>(4 572)</b>	<b>(2 917)</b>
Quote part de résultat des sociétés mises en équivalence		-	-
<b>RESULTAT NET CONSOLIDE DE L'EXERCICE</b>		<b>(4 572)</b>	<b>(2 917)</b>
Quote part attribuable aux actionnaires de la société mère		(4 572)	(2 917)
Quote part attribuable aux intérêts ne détenant pas le contrôle		-	-
Résultat net consolidé par action	22	(0,09)	(0,06)
Résultat net consolidé dilué par action	22	(0,09)	(0,06)
<b>Autres éléments du résultat global</b>	Note	<b>30-juin-23</b>	<b>30-juin-22</b>
<b>Résultat net consolidé de l'exercice</b>		<b>(4 572)</b>	<b>(2 917)</b>
Ecarts actuariels liés aux engagements envers le personnel		-	0
Variation des écarts de conversion		(58)	(590)
Elements du résultat global recyclables en résultat		(58)	(590)
<b>Résultat global total</b>		<b>(4 630)</b>	<b>(3 507)</b>
Quote part attribuable aux actionnaires de la société mère		(4 630)	(3 507)
Quote part attribuable aux intérêts ne détenant pas le contrôle		-	-

**BILAN CONSOLIDE**

<i>ACTIF - en milliers d'euros</i>	Notes	30-juin-23	31-déc.-22
<b>ACTIFS NON COURANTS</b>		<b>4 250</b>	<b>4 027</b>
Ecart d'acquisition		-	-
Immobilisations incorporelles	14	131	131
Immobilisations corporelles	15	385	129
Droits d'utilisation	15	1 637	1 822
Actifs financiers		138	149
Créances d'impôt	18	1 958	1 795
Actifs d'impôts différés		(0)	0
<b>ACTIFS COURANTS</b>		<b>6 021</b>	<b>7 198</b>
Stocks et en-cours	16	3 448	3 337
Créances clients et comptes rattachés	17	889	1 973
Autres créances	17	1 391	1 438
Trésorerie et équivalents de trésorerie	19	293	450
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>10 270</b>	<b>11 225</b>
<i>PASSIF - en milliers d'euros</i>		30-juin-23	31-déc.-22
<b>CAPITAUX PROPRES (attribuables aux propriétaires de la société)</b>		<b>(34 819)</b>	<b>(30 196)</b>
Capital social		12 650	12 650
Primes		62 057	62 057
Réserves		(104 954)	(98 694)
Résultat		(4 572)	(6 208)
<b>PARTICIPATIONS NE DONNANT PAS LE CONTRÔLE</b>		<b>-</b>	<b>-</b>
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES</b>		<b>(34 819)</b>	<b>(30 196)</b>
Provisions		129	127
Passifs d'impôts différés		(0)	(0)
Emprunts et dettes financières	20	40 583	35 940
Dettes locatives	20	1 447	1 612
<b>TOTAL PASSIFS NON COURANTS</b>		<b>42 158</b>	<b>37 679</b>
Emprunts et dettes financières	20	7	572
Dettes locatives	20	353	371
Fournisseurs et comptes rattachés		1 642	1 674
Autres dettes et comptes de régularisation		929	1 124
<b>TOTAL PASSIFS COURANTS</b>		<b>2 931</b>	<b>3 742</b>
<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>10 270</b>	<b>11 225</b>

## TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE

<i>En millier d'euros</i>	Note	30-juin-23	30-juin-22
Résultat net consolidé		(4 572)	(2 917)
<b>Élimination des charges et des produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité</b>			
Élimination des amortissements et provisions		272	220
Coût de l'endettement financier	10	967	736
Plus et moins value de cession d'actifs immobilisés, profits et pertes de dilution		-	33
Impôt sur les sociétés		0	0
Autres produits et charges sans incidence sur la trésorerie	11	250	(644)
Dividendes reçus		-	-
Marge brute d'autofinancement des sociétés intégrées		(3 082)	(2 573)
Variation du besoin en fonds de roulement d'exploitation	13	462	329
Variation de la créance de crédit d'impôt recherche	18	(144)	(260)
Impôt versés		-	-
<b>Flux net de trésorerie généré par l'activité</b>		<b>(2 764)</b>	<b>(2 504)</b>
Variation de périmètre de consolidation		-	-
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles		(344)	(213)
Acquisition d'immobilisation financières		(8)	(45)
Variation des dépôts de garantie, intérêts perçus sur dépôts		-	-
Produits des cessions d'actifs immobilisés		-	3
Dividendes des participations associées		-	-
<b>Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement</b>		<b>(352)</b>	<b>(255)</b>
Sommes reçues des actionnaires lors d'augmentation de capital		-	-
Achat / cession d'actions propres		26	(7)
Souscription d'emprunts	20	3 171	3 526
Remboursement d'emprunts	20	(180)	(338)
Intérêts financiers versés		(62)	(50)
Dividendes versés aux actionnaires		-	-
<b>Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement</b>		<b>2 955</b>	<b>3 131</b>
Incidence de la variation du cours des devises sur la trésorerie		3	1
<b>Variation de la trésorerie</b>		<b>(159)</b>	<b>372</b>
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture		450	374
Découverts bancaires à l'ouverture		(5)	(13)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture		293	744
Découverts bancaires à la clôture		(7)	(11)
<b>Variation de la trésorerie</b>		<b>(159)</b>	<b>372</b>

## TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

En milliers d'euros	Capital social	Prime d'émission	Actions propres	Résultats accumulés	Réserves de conversion	Capitaux propres part du Groupe	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
<b>Situation nette au 31 décembre 2021</b>	<b>12 650</b>	<b>62 057</b>	<b>(155)</b>	<b>(98 014)</b>	<b>(585)</b>	<b>(24 047)</b>	-	<b>(24 047)</b>
Gains (pertes) comptabilisés directement en capitaux propres	-	-	-	(3)	(137)	(139)	-	(139)
Résultat net de la période	-	-	-	(6 208)	-	(6 208)	-	(6 208)
<b>Total produits et charges comptabilisés</b>	-	-	-	<b>(6 211)</b>	<b>(137)</b>	<b>(6 348)</b>	-	<b>(6 348)</b>
Dividendes versés aux actionnaires	-	-	-	-	-	-	-	-
Augmentations de capital	-	-	-	-	-	-	-	-
Palements fondés sur les actions et actions propres	-	-	82	118	-	193	-	193
Autres variations	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Situation nette au 31 décembre 2022</b>	<b>12 650</b>	<b>62 057</b>	<b>(73)</b>	<b>(104 107)</b>	<b>(722)</b>	<b>(30 196)</b>	-	<b>(30 196)</b>
Gains (pertes) comptabilisés directement en capitaux propres	-	-	-	-	(58)	(58)	-	(58)
Résultat net de la période	-	-	-	(4 572)	-	(4 571)	-	(4 571)
<b>Total produits et charges comptabilisés</b>	-	-	-	<b>(4 572)</b>	<b>(58)</b>	<b>(4 630)</b>	-	<b>(4 630)</b>
Dividendes versés aux actionnaires	-	-	-	-	-	-	-	-
Augmentations de capital	-	-	-	-	-	-	-	-
Palements fondés sur les actions et actions propres	-	-	6	-	-	6	-	6
Autres variations	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Situation nette au 30 juin 2023</b>	<b>12 650</b>	<b>62 057</b>	<b>(67)</b>	<b>(108 679)</b>	<b>(780)</b>	<b>(34 820)</b>	-	<b>(34 820)</b>

Au 30 juin 2023, le capital social de la Société s'élève à 12.649.569 euros.

Il est divisé en 50.598.277 actions entièrement souscrites et libérées d'une valeur nominale de 0,25 euros chacune.

Le nombre d'actions auto-détenues au 30 juin 2023 est de 107 387 contre 128 272 au 31 décembre 2022.

Le nombre d'actions en circulation au 30 juin 2023 est de 50 490 890 contre 50 470 005 au 31 décembre 2022.

Les actions propres annulées au 30 juin 2023 en contrepartie des capitaux propres s'élèvent à 67 milliers d'euros. Toutes les actions donnent droit à leurs titulaires à une part proportionnelle des résultats et de l'actif net de la Société.

## NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

### Note 1. Référentiel comptable

La société de droit français Orège SA, sise au 2 Rue René Caudron Bat D, Parc Val Saint Quentin 78960 Voisins le Bretonneux, et ses filiales Orège North America Inc., Orège UK Limited, Orège GmbH et Orège Italie constituent le Groupe Orège qui développe et commercialise des solutions innovantes pour le traitement des effluents complexes et des boues.

Les comptes consolidés au 30 juin 2023 du Groupe Orège ont été établis en conformité avec le référentiel IFRS publié par l'IASB tel qu'adopté par l'Union européenne et applicable à cette date.

Les comptes consolidés résumés au 30 juin 2023 sont établis conformément à la norme IAS 34 « Information financière intermédiaire ». La norme IAS 34 permet de présenter une sélection de notes annexes aux comptes consolidés résumés qui doit être lue conjointement avec les états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2022 et du 30 juin 2022 (pour le P&L).

Les principes comptables appliqués pour les comptes consolidés au 30 juin 2023 sont identiques à ceux utilisés pour les comptes consolidés au 31 décembre 2022 à l'exception des nouvelles normes, amendements de normes et interprétations de normes en vigueur au sein de l'Union Européenne au 30 juin 2023 et d'application obligatoire à cette date.

## Note 2. Faits marquants de la période

### Affaires

#### *Nouvelle orientation de la stratégie de développement*

Orège a développé depuis plus de 3 ans des solutions, objets de dépôts de brevets (déjà obtenus en France), visant à augmenter la production de biogaz et de biométhane générée par les digesteurs (anaérobiques) des boues des stations d'épuration.

Les premiers essais de ces solutions ont été réalisés avec Severn Trent sur S1 2023 et ont permis de valider leur forte valeur ajoutée. En conséquence, Orège a décidé au début de l'été de renforcer ce positionnement stratégique et d'allouer l'essentiel des ressources financières et humaines du groupe Orège à ces projets de production de biogaz et de biométhane.

En Grande Bretagne, les essais à échelle industrielle sur la station d'épuration de Worcester sont achevés et ont confirmé des résultats prometteurs. Ils ont fait ressortir, parmi de nombreux autres bénéfices pour la station d'épuration dans son ensemble, une augmentation de la production de biogaz et de biométhane de plus de 30%. Severn Trent et Orège présenteront les résultats détaillés de ces essais le 14/11/2023 à Manchester lors du salon annuel "European Biosolids & Bioresources Conference".

En Italie, Oregé a créé sa filiale fin 2022. C'est en s'appuyant sur ses salariés et son réseau d'experts locaux, que trois campagnes d'essais de conditionnement et épaissement des boues en amont de digesteurs avec trois acteurs de premier plan ont été mises en oeuvre. Ces trois campagnes d'essais se sont conclues avec succès sur S1 2023.

Depuis le 2ème trimestre 2023, Orège a aussi redémarré une activité commerciale en France pour ces solutions permettant d'augmenter la production de biogaz et de biométhane.

### Financement

Le 13 mai 2023 une nouvelle avance en compte courant de 3 800 KEUR a été convenue avec Eren Industries avec une date d'échéance au 31/12/2024.

## Note 3. Continuité d'exploitation

L'hypothèse de la continuité de l'exploitation a été retenue par le conseil d'administration compte tenu de la trésorerie disponible au 30 juin 2023 et des éléments suivants :

- les conventions d'avance en compte courant d'actionnaire qui ont été mises en place depuis avril 2015, dont celle autorisée le 4 octobre 2023 pour un montant de 7,6 million d'euros ;
- les perspectives de ventes ;
- la mobilisation des créances crédit d'impôt recherche ;
- l'appréciation des éventuels impacts des pressions sur les chaînes d'approvisionnements ; et
- au regard des cash flows prévisionnels du Groupe.

La société a procédé à une revue spécifique de son risque de liquidité et elle considère être en mesure de faire face à ses échéances jusqu'au 30 juin 2024.

#### **Note 4. Principes et méthodes appliquées.**

Les principes comptables sont inclus dans les notes correspondantes des comptes consolidés.

Sauf information contraire les informations chiffrées sont présentées en milliers d'euros.

##### **1. Recours à des jugements et des estimations significatives**

L'établissement des états financiers consolidés conformément aux normes comptables internationales IFRS implique que le Groupe procède à un certain nombre d'estimations et retienne certaines hypothèses réalistes et raisonnables. Certains faits et circonstances pourraient conduire à des changements de ces estimations ou hypothèses, ce qui affecterait la valeur des actifs, passifs, capitaux propres et du résultat du Groupe. Ces jugements et estimations sont revus de manière continue.

Les principales hypothèses relatives à des événements futurs et les autres sources d'incertitudes liées au recours à des estimations à la date de clôture pour lesquelles il existe un risque significatif de modification matérielle des valeurs nettes comptables d'actifs et de passifs au cours d'un exercice ultérieur, concernent principalement ;

- L'évaluation des coûts de développement inscrit à l'actif - cf. note 14. Immobilisations incorporelles
- L'évaluation des impôts différés – cf. note 12. Impôts sur les résultats.

##### **2. Dépréciation des éléments de l'actif immobilisé**

A chaque clôture, le Groupe apprécie s'il existe un indice de perte de valeur de ses actifs. Un indice de perte de valeur peut être soit un changement dans l'environnement économique ou technique de l'actif, soit une baisse de sa valeur de marché.

Si un indice de perte de valeur est identifié, la valeur recouvrable de l'actif est déterminée, comme la plus élevée des deux valeurs suivantes : juste valeur nette des coûts de sortie ou valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimés attendus de l'utilisation continue de l'actif et de sa sortie à la fin de l'utilisation prévue.

Les actifs sont regroupés en unités génératrices de trésorerie (UGT), qui représentent le niveau le moins élevé générant des flux de trésorerie indépendants.

Les tests de dépréciation des UGT sont réalisés en comparant la valeur recouvrable de ces actifs ou de ces unités génératrices de trésorerie à leur valeur comptable. Les calculs de la valeur recouvrable sont effectués à partir des projections de flux futurs de trésorerie basés sur les projections préparées par la direction conformément à la norme IAS 36.

##### **3. Opérations réciproques**

Les comptes réciproques ainsi que les profits résultant d'opérations entre sociétés du Groupe sont éliminés. Les profits internes éliminés comprennent notamment la marge interne sur les prestations, services et autres frais refacturés par la maison mère à sa filiale.

#### 4. Gestion des risques marché et de contrepartie

Compte tenu de ses activités, le Groupe est exposé à différentes natures de risques financiers : risques de marché, risque de crédit, risque de change et risque de liquidité. La gestion des risques vise à minimiser leurs effets potentiellement défavorables sur la performance financière du Groupe.

Les informations relatives à ces risques sont présentées de manière détaillée dans l'annexe 1 du rapport de gestion intitulé « Principaux risques et incertitudes auxquels la Société est confrontée – Utilisation des instruments financiers par la Société ».

#### 5. Monnaies étrangères

Les états financiers consolidés sont présentés en Euro qui est la monnaie fonctionnelle et de présentation de la société mère. Les monnaies fonctionnelles des filiales américaine et anglaise sont respectivement le Dollar américain et la livre Sterling.

Les actifs et passifs des sociétés étrangères sont convertis aux taux de change en vigueur à la clôture de la période et les postes du compte de résultat sont convertis au taux moyen de change de la période.

Conformément aux dispositions de la norme IAS 21 « Effets des variations des cours des monnaies étrangères » les différences de change ayant trait à un élément monétaire qui fait en substance partie intégrante de l'investissement net d'une entreprise dans une entreprise étrangère consolidée sont inscrites dans les capitaux propres consolidés jusqu'à la cession ou la liquidation de cet investissement net, date à laquelle elles sont inscrites en produit ou en charge dans le résultat comme les autres écarts de conversion relatifs à cette entreprise. Ainsi au 30 juin 2023 les différences latentes de change constatées sur les comptes courants de la filiale anglaise et américaine ont été directement enregistrées dans les capitaux propres consolidés pour un montant total de 349 K€ (Gain de change latent).

Les taux de change retenus pour les comptes consolidés 2023 sont les suivants :

(en euros)	30/06/2023	31/12/2022	30/06/2022	30/06/2023	31/12/2022	30/06/2022
	Cours fin de période			Cours moyen		
1 dollar US	1,0866	1,0666	1,0387	1,0811	1,0539	1,0940
1 livre sterling	0,8583	0,8869	0,8582	0,8766	0,8526	0,8422

#### Autres Opérations en devises :

Les charges et les produits des opérations libellées en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération. Les actifs et passifs monétaires en devises sont convertis aux taux de clôture et les écarts de change résultant de cette conversion sont enregistrés dans le compte de résultat.

#### Note 5. Périmètre de consolidation

Les sociétés contrôlées sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale.

Le périmètre de consolidation est constitué au 30 juin 2023 comme suit :

Entité	Forme juridique	Date de clôture	Mode d'entrée de le périmètre	30/06/23			31/12/22			30/06/22		
				Pourcentage d'intérêt	Pourcentage de contrôle	Méthode de consolidation	Pourcentage d'intérêt	Pourcentage de contrôle	Méthode de consolidation	Pourcentage d'intérêt	Pourcentage de contrôle	Méthode de consolidation
OREGE	SA	31-déc	Société mère	100%	100%	IG	100%	100%	IG	100%	100%	IG
OREGE NORTH AMERICA Inc	Inc	31-déc	Creation	100%	100%	IG	100%	100%	IG	100%	100%	IG
OREGE UK	LLC	31-déc	Creation	100%	100%	IG	100%	100%	IG	100%	100%	IG
OREGE GmbH	GmbH	31-déc	Creation	100%	100%	IG	100%	100%	IG	100%	100%	IG
OREGE Italie	Srl	31-déc	Creation	100%	100%	IG	100%	100%	IG	-	-	-

\*IG : Intégration globale

**Note 6. Produits des activités ordinaires**

Les produits des activités ordinaires sont détaillés ci-dessous :

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2023	30/06/2022
Ventes SLG	377	824
Ventes de prestations d'essai	422	180
Location de matériel industriel et maintenance	117	73
<b>Total produits des activités ordinaires</b>	<b>917</b>	<b>1 078</b>

**Note 7. Achats consommés et charges externes**

Les achats consommés et charges externes sont détaillés ci-après :

<i>En milliers d'euros</i>	30/06/2023	30/06/2022
Achats de matières premières et autres approvisionnements	(728)	(744)
Etudes et recherche	(62)	(14)
Sous traitance	(240)	(255)
Locations, entretien, maintenance	(332)	(227)
Assurances	(60)	(44)
Honoraires, commissions	(403)	(175)
Dépenses de communication	(13)	(30)
Frais de déplacement, missions et réceptions	(487)	(392)
Autres charges externes	(120)	(75)
<b>TOTAL</b>	<b>(2 444)</b>	<b>(1 956)</b>

**Note 8. Charges de personnel**

Les charges de personnel sont détaillées ci-dessous :

<i>En milliers d'euros</i>	30/06/2023	30/06/2022
Rémunération du personnel	(1 467)	(1 385)
Charges sociales	(453)	(424)
Intéressement et participation	-	(118)
Paievements en actions	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>(1 920)</b>	<b>(1 927)</b>

Les effectifs du Groupe sont détaillés ci-dessous.

	30/06/2023	30/06/2022
Cadres	32	31
Non cadres et intérimaires	4	2
<b>Total</b>	<b>36</b>	<b>33</b>

(1) L'effectif moyen est calculé au prorata du temps de présence des salariés dans le Groupe.

**Note 9. Autres produits et charges opérationnels courants**

Les autres produits opérationnels courants sont principalement liés aux aides liées à la recherche aux Etats Unis ainsi qu'à la variation des en-cours de production (cf note 16).

Les autres charges opérationnelles courantes sont principalement liées aux écarts de conversion réalisés sur transactions opérationnelles.

**Note 10. Coût de l'endettement financier**

Le coût de l'endettement financier est détaillé comme suit :

<i>(en milliers d'euros)</i>	<b>30/06/2023</b>	<b>30/06/2022</b>
Intérêts sur les découverts et emprunts bancaires	(31)	(18)
Intérêts sur les emprunts vis-à-vis des parties liées (1)	(905)	(686)
Frais financiers sur contrat de location	(31)	(32)
<b>Total coût de l'endettement financier brut</b>	<b>(967)</b>	<b>(736)</b>
Produits nets sur trésorerie et équivalents de trésorerie	-	-
<b>Total coût de l'endettement financier net</b>	<b>(967)</b>	<b>(736)</b>

(1) Il s'agit des intérêts vis-à-vis des avances en compte courant auprès du groupe EREN.

**Note 11. Autres produits et charges financiers**

Les autres produits et charges financiers se détaillent comme suit :

<i>(en milliers d'euros)</i>	<b>30/06/2023</b>	<b>30/06/2022</b>
Gains et pertes de change latents	32	717
Gains et pertes de change réalisés	-	(0)
Autres produits et charges financiers	(3)	23
<b>Total autres produits et charges financiers</b>	<b>29</b>	<b>740</b>

Les gains et pertes de change latents sont liés à la variation des écarts de conversion comptabilisés sur les créances clients et les dettes fournisseurs réciproques entre OREGÉ SA et ses filiales OREGÉ UK et OREGÉ INC. Ce résultat est retraité dans le tableau des flux de trésorerie au niveau du poste « autres produits et charges sans incidence sur la trésorerie ».

Les gains et pertes de change latents relatifs à la variation des écarts de conversion comptabilisés sur les comptes courants réciproques entre OREGÉ SA et ses filiales OREGÉ UK et OREGÉ INC suivent le traitement des investissements nets à l'étranger et sont appréhendés directement dans les capitaux propres dans le flux d'écart de conversion.

**Note 12. Impôts sur les résultats**

Compte tenu des résultats négatifs du groupe, aucun impôt différé n'est reconnu dans les comptes consolidés du Groupe OREGÉ en attendant une meilleure visibilité sur les possibilités d'utilisation des déficits fiscaux dans un avenir proche. Cette position identique à celle prise au 31/12/2022 sera revue au 31/12/2023 en fonction des perspectives actualisées à cette date.

Le groupe disposait au 31 décembre 2022 d'un montant total de déficits fiscaux reportables de 64 235 KEUR en France et pour les filiales américaine, anglaise, allemande et Italienne de déficits qui s'élevaient respectivement à 29 488 K\$, 7 251 K£, 1 015 KEUR et 12 KEUR.

**Note 13. Besoin en fonds de roulement**

Le besoin en fonds de roulement s'analyse comme suit :

(en milliers d'euros)	31/12/2022	Variation	Ecart de conversion	Autres variations	30/06/2023	Variation BFR
Stocks	3 337	88	23		3 448	88
Clients	1 973	(1 078)	(6)		889	(1 078)
Autres actifs	711	(138)	58		631	(138)
<b>Total Actifs</b>	<b>6 021</b>	<b>(1 129)</b>	<b>75</b>	<b>-</b>	<b>4 968</b>	<b>(1 129)</b>
Fournisseurs	1 674	(30)	(3)		1 642	(30)
Autres passifs	1 309	(636)	256		929	(636)
<b>Total Passifs</b>	<b>2 984</b>	<b>(666)</b>	<b>253</b>	<b>-</b>	<b>2 571</b>	<b>(666)</b>
<b>Besoin en Fonds de Roulement</b>	<b>3 037</b>	<b>(462)</b>	<b>(178)</b>	<b>-</b>	<b>2 397</b>	<b>(462)</b>

**Note 14. Immobilisations incorporelles**

Le Groupe considère ne pas respecter toutes les conditions pour comptabiliser les coûts de développement en immobilisations incorporelles et en conséquence ces coûts ont été comptabilisés en charges.

Le montant des coûts de développement, qui ne concernent que la technologie SLG, directement comptabilisés en charges s'élève au titre du 1<sup>er</sup> semestre 2023 à milliers 345 milliers d'euros € contre 330 milliers d'euros au titre du premier semestre 2022.

Les immobilisations incorporelles sont détaillées ci-dessous :

(en milliers d'euros)	Coûts de développement	Brevets	Autres immobilisations incorporelles	TOTAL
Valeurs brutes à l'ouverture	11 276	1 871	352	13 499
Dépréciations et amortissements cumulés à l'ouverture	(11 276)	(1 871)	(221)	(13 368)
<b>Valeurs nettes ouverture 2023</b>	<b>(0)</b>	<b>-</b>	<b>131</b>	<b>131</b>
Acquisitions	-	-	-	-
Diminution	-	-	-	-
Variation de périmètre	-	-	-	-
Autres variations	-	-	-	-
<b>Valeurs brutes au 30 juin 2023</b>	<b>11 276</b>	<b>1 871</b>	<b>352</b>	<b>-</b>
Dotations	-	-	(0)	(0)
Reprises	-	-	-	-
Variations de périmètre	-	-	-	-
Autres variations	-	-	-	-
<b>Dépréciations et amortissements cumulés au 30/06/2023</b>	<b>(11 276)</b>	<b>(1 871)</b>	<b>(221)</b>	<b>(0)</b>
<b>Valeurs nettes au 30 juin 2023</b>	<b>(0)</b>	<b>-</b>	<b>131</b>	<b>131</b>
<i>Dont immobilisation en crédit-bail</i>	-	-	-	-

### Note 15. Immobilisations corporelles & droits d'utilisation

Les immobilisations corporelles sont détaillées ci-dessous :

(en milliers d'euros)	Installations techniques et outillages industriels	Autres immobilisations	TOTAL
Valeurs brutes à l'ouverture	1 011	886	1 897
Dépréciations et amortissements cumulés à l'ouverture	(1 011)	(757)	(1 768)
<b>Valeurs nettes ouverture 2023</b>	-	129	129
Acquisitions	322	22	344
Diminutions	-	-	-
Ecart de conversion	-	0	0
Reclassement	49	1	50
Autres variations	-	-	-
<b>Valeurs brutes au 30 juin 2023</b>	<b>1 382</b>	<b>909</b>	<b>2 291</b>
Dotations	(82)	(6)	(88)
Reprises / cessions	-	-	-
Reclassement	(50)	-	(50)
Autres variations	-	-	-
Ecart de conversion	-	-	-
<b>Dépréciations et amortissements cumulés à la clôture</b>	<b>(1 143)</b>	<b>(763)</b>	<b>(1 906)</b>
<b>Valeurs nettes au 30 juin 2023</b>	<b>239</b>	<b>146</b>	<b>385</b>

Les droits d'utilisation comptabilisés au 30/06/2023 en application de la norme IFRS 16 s'analysent comme suit :

(en milliers d'euros)	Droits d'utilisation mobiliers	Droits d'utilisation immobiliers	TOTAL
Valeurs brutes à l'ouverture	143	2 976	3 119
Dépréciations et amortissements cumulés à l'ouverture	(89)	(1 208)	(1 297)
<b>Valeurs nettes ouverture 2023</b>	<b>54</b>	<b>1 768</b>	<b>1 822</b>
Acquisitions	-	-	-
Diminutions	-	-	-
Ecart de conversion	-	(7)	(7)
Reclassement	-	-	-
Autres variations	-	-	-
<b>Valeurs brutes à la clôture</b>	<b>143</b>	<b>2 969</b>	<b>3 112</b>
Dotations	(14)	(168)	(182)
Reprises / cessions	-	-	-
Reclassement	-	-	-
Ecart de conversion	-	4	4
<b>Dépréciations et amortissements cumulés à la clôture</b>	<b>(103)</b>	<b>(1 372)</b>	<b>(1 475)</b>
<b>Valeurs nettes au 30 juin 2023</b>	<b>40</b>	<b>1 597</b>	<b>1 637</b>

Au titre du 1<sup>er</sup> semestre 2023, les charges de location ne faisant pas l'objet d'un retraitement au titre d'IFRS16 s'élèvent à 252 milliers d'euros. Elles incluent 62 K€ de charges de loyers relatives à des baux précaires au Royaume Uni, en Allemagne et en Italie pour lesquels le caractère certain du renouvellement du contrat n'est pas retenu. Les charges locatives relatives à l'ensemble des baux sont également comptabilisées dans les charges de location.

### Note 16. Stocks et en-cours

Les stocks et en-cours se présentent de la manière suivante :

	30/06/2023			31/12/2022
	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette	Valeur nette
En-cours de production	3 685	(237)	3 448	3 337
Matières premières et approvisionnement	427	(427)	0	-
<b>Stocks et en-cours</b>	<b>4 112</b>	<b>(664)</b>	<b>3 448</b>	<b>3 337</b>

**Note 17. Clients et autres actifs courants**

en milliers d'euros	30/06/2023			31/12/2022
	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette	Valeur nette
<b>Clients</b>	<b>889</b>	-	<b>889</b>	<b>1 677</b>
Créances fiscales	209	-	209	249
Charges constatées d'avance	291	-	291	274
Crédits d'impôts	760	-	760	784
Autres créances	131	-	131	132
<b>Autres actifs courants</b>	<b>1 391</b>	-	<b>1 391</b>	<b>1 438</b>
<b>Total clients et autres actifs courants</b>	<b>2 280</b>	-	<b>2 280</b>	<b>3 412</b>

Au 30 juin 2023, la répartition des créances clients par ancienneté est la suivante :

En milliers d'euros	0 jour (Indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
Clients UK	-	-	94	25	-	119
Clients US	-	119	1	-	4	124
Clients France	-	23	10	-	-	33
Clients Italie	-	-	-	-	-	-
Factures à établir	614	-	-	-	-	614
<b>Solde clients</b>	<b>614</b>	<b>142</b>	<b>105</b>	<b>25</b>	<b>4</b>	<b>889</b>

**Note 18. Créances liées au Crédit Impôt Recherche**

La société française bénéficie des dispositions des articles 244 quater B et 49 septimes F du Code Général des Impôts relatives au crédit d'impôt recherche.

Suite à l'opération d'OPA en 2014 au cours de laquelle le groupe Eren est devenu actionnaire majoritaire, Orège a perdu son statut de « PME » selon la définition de l'administration fiscale permettant le remboursement immédiat des créances de crédit d'impôt recherche (« CIR »). Suite à ce changement de statut, les créances de crédit impôt recherche sont désormais utilisables pour compenser toute dette d'impôt sur les sociétés pendant trois ans et en demander le remboursement si à la fin de cette période de trois ans aucune compensation n'a eu lieu.

Compte tenu du montant des déficits fiscaux de la société, il a été considéré que la créance CIR ne serait pas utilisée sur les trois ans à venir et, donc, que l'horizon de remboursement interviendrait probablement au-delà des 3 ans justifiant son classement en actif non courant.

Les créances liées au crédit impôts recherche et au CICE 2018 s'analysent comme suit ::

(en milliers d'euros)	31/12/2022	Reconnu	Encaissée	Perte	Ecart de conversion	30/06/2023
CIR 2016/2017	169		(20)		(3)	146
CIR 2018	63		(24)			39
CIR 2019	812				(2)	810
CIR 2020	514		(7)			507
CIR 2021	510					510
CIR 2022	512	11				523
CIR 2023	-	183				183
<b>Créance CIR à recevoir</b>	<b>2 579</b>	<b>195</b>	<b>(51)</b>	<b>0</b>	<b>(5)</b>	<b>2 719</b>
dont part non courante	1 795					1 958
dont part courante	784					760

**Note 19. Trésorerie et équivalents de trésorerie**

en milliers d'euros	Valeurs nettes	
	30/06/2023	31/12/2022
Disponibilités et équivalents	293	450
<b>Disponibilités et équivalents</b>	<b>293</b>	<b>450</b>
Découverts bancaires	7	5
<b>Trésorerie nette</b>	<b>286</b>	<b>445</b>

**Note 20. Emprunts et dettes assimilées**

Les emprunts et dettes financières varient comme suit :

(en milliers d'euros)	31/12/2022	Augmentations	Diminutions	Variation des Intérêts Courus	Ecart de conversion	30/06/2023	Part courante	Part non courante
Dettes vis-à-vis des parties liées (1)	35 144	3 171	-	905	-	39 221	-	39 221
Dettes locatives	1 983	-	(180)	-	(3)	1 800	353	1 447
Avances remboursables OSEO (2)	1 363	-	-	-	-	1 363	-	1 363
Prêt export COFACE (3)	-	-	-	-	-	-	-	-
Découverts bancaires	5	2	-	-	-	7	7	-
<b>Total des passifs financiers</b>	<b>38 495</b>	<b>3 173</b>	<b>(180)</b>	<b>905</b>	<b>(3)</b>	<b>42 390</b>	<b>360</b>	<b>42 030</b>

L'échéancier des dettes financières est présenté ci-après :

(en milliers d'euros)	Moins d'un an	de 2 à 3 ans	Plus de 3 ans	TOTAL
Dettes vis-à-vis des parties liées	-	39 221	-	39 221
Dettes locatives	353	1 005	442	1 800
Avances remboursables OSEO	-	796	567	1 363
Prêt export COFACE	-	-	-	-
Découverts bancaires	7	-	-	7
<b>Total des passifs financiers</b>	<b>360</b>	<b>41 021</b>	<b>1 009</b>	<b>42 390</b>

## (1) Dette vis-à-vis des parties liées

La dette vis-à-vis des parties liées concerne principalement le montant cumulé des tirages des avances en compte courant avec l'actionnaire principal, Eren Industries SA. Plusieurs conventions d'avance en compte courant ont été signées entre Orège et Eren Industries S.A depuis avril 2015 en fonction des besoins de trésorerie de la société et ses filiales.

A l'issue de l'augmentation de capital réalisé le 18 juillet 2019 l'échéance du solde des avances en compte courant a été modifié au 31 décembre 2023 au plus tard et le têt d'intérêt a été réduit à 5% annuel. La date d'échéance du solde des avances en compte courant a été encore modifiée au 31 décembre 2024 le 12 mai 2023.

## (2) Avances remboursables OSEO

Est incluse au 30 Juin 2023 dans ce poste

- Le montant encaissé au titre de la mobilisation de la créance CIR 2019 (cf : note 18) pour un montant de 567 k€ qui est remboursable au moment du remboursement par l'administration fiscale de la créance, anticipé en 2023.
- Le montant encaissé au titre de la mobilisation de la créance CIR 2020 (cf : note 18) pour un montant de 396 k€ qui est remboursable au moment du remboursement par l'administration fiscale de la créance, anticipé en 2024.
- Le montant encaissé au titre de la mobilisation de la créance CIR 2021 (cf : note 18) pour un montant de 400 k€ qui est remboursable au moment du remboursement par l'administration fiscale de la créance, anticipé en 2025.

**Note 21. Secteurs opérationnels**

Les informations sectorielles sont présentées ci-après :

(en milliers d'euros)	30/06/2023				30/06/2022			
	Royaume Uni	France et autres territoires de l'UE	USA	Total	Royaume Uni	France et autres territoires de l'UE	USA	Total
Chiffres d'affaires	602	59	256	917	691	154	232	1 078
Résultat opérationnel courant	(649)	(1 776)	(1 206)	(3 631)	(639)	(1 082)	(1 197)	(2 918)

**Note 22. Résultat par action**

Le résultat de base par action est calculé en divisant le bénéfice net revenant aux actionnaires de la société par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice.

(en euros)	30/06/2023	30/06/2022
Résultat de l'exercice (en milliers d'euros)	(4 572)	(2 917)
Nombre moyen pondéré d'actions émises	50 598 277	50 598 277
Titres auto détenus	(107 387)	(143 062)
Nombre moyen pondéré net d'actions émises	50 490 890	50 455 215
<b>Résultat par action (€ par action)</b>	<b>(0,09)</b>	<b>(0,06)</b>
Nombre dilué de titres	50 490 890	51 390 343
<b>Résultat net dilué par action (€ par action)</b>	<b>(0,09)</b>	<b>(0,06)</b>

**Note 23. Engagements hors bilan / Passifs et Actifs éventuels**

Dans le cadre de l'avenant au bail des locaux à usage de bureaux signé avec la société « Val Saint Quentin 2 SARL » le 20 août 2018, il a été donné une garantie bancaire autonome à première demande d'un montant de 44 milliers d'euros € consentie auprès de la Société Générale par le nantissement de valeurs mobilières de placement du même montant.

**Note 24. Informations relatives aux parties liées****24.1 Rémunérations des dirigeants et mandataires sociaux**

(en milliers d'euros)	30/06/2023	30/06/2022
Salaires et autres avantages à court terme assimilés	440	378
Valorisation des actions gratuites		
Jetons de présence	10	10
<b>Total</b>	<b>450</b>	<b>388</b>

Les jetons de présence concernent deux administrateurs.

Le détail des salaires et autres avantages à court terme assimilés (concernant le directeur général et les directeurs généraux délégués) se présente comme suit :

<i>(en milliers d'euros)</i>	<b>30/06/2023</b>	<b>30/06/2022</b>
Rémunération fixe	335	318
Rémunération variable	101	55
Avantages	4	5
<b>Salaires et autres avantages à court terme assimilés</b>	<b>440</b>	<b>378</b>

#### **24.2 Transactions avec les autres parties liées**

<i>(en milliers d'euros)</i>	<b>30/06/2023</b>	<b>30/06/2022</b>
Charges d'intérêt liées au compte courant Eren	905	686
Compte courant EREN	39 221	30 825

#### **Note 25. Evènements postérieurs à la clôture**

##### Financement

Eren Industries a accordé à la société 7 600 K€ supplémentaires d'avance en compte courant, ce qui devrait permettre au Groupe Orège de couvrir l'intégralité des besoins en financement jusqu'au 30 juin 2024. A la date de ce rapport 220 K€ sont tirés.

##### Gouvernance

Pascal Gendrot a démissionné de ses fonctions de Directeur général avec effet au 6 octobre 2023. Il est nommé ce même jour Vice-Président du Conseil d'administration et accompagnera le Groupe Eren dans son développement.

Xavier Wagner a été nommé le 6 octobre 2023 en qualité de Directeur général.

Le Conseil d'administration tient à exprimer sa reconnaissance à Pascal Gendrot, lequel a fondé Orège il y a plus de 15 ans et en a assuré la Direction Générale jusqu'à ce jour, faisant d'Orège un acteur clé du développement des technologies et des solutions propriétaires dédiées au conditionnement, au traitement et à la valorisation des boues urbaines et industrielles.

Par ailleurs, Pascal Gendrot continuera d'œuvrer aux côtés d'Eren, l'actionnaire de contrôle d'Orège pour contribuer au développement de la technologie SLG et des solutions permettant entre autres d'accroître la production de biogaz et de biométhane de ces clients, et pour développer et mettre en œuvre des synergies entre Orège et les autres sociétés du Groupe Eren œuvrant sur les marchés du biométhane et de la biomasse. Il apportera aussi son expertise pour la gestion et le développement de la propriété intellectuelle d'Orège.

Xavier Wagner, 53 ans est un dirigeant cumulant près de 30 ans d'expérience dans le développement et le lancement de nouvelles activités dans les domaines de l'eau, la valorisation des déchets et l'agriculture. Il a occupé des fonctions de directeur général, directeur du développement, et directeur marketing stratégique dans des contextes de diversification ou de transformation de business models tant dans des grands groupes que des startups.

Xavier a en particulier passé plus de 12 années chez Suez dans le développement de nouvelles activités et services numériques dans le domaine de l'eau et la valorisation des déchets tant en France qu'à l'international (Inde, Afrique du Nord). Il a ensuite dirigé et développé des entreprises technologiques dans la data, le software et l'intelligence artificielle, notamment Applifarm pour le compte d'In Vivo puis Archer Daniels Midland (ADM) et plus récemment ITK dans l'agtech comme General Manager d'ITK aux Etats Unis pour accompagner la décarbonation des filières agricoles et agroalimentaires. Xavier est titulaire d'un MBA de Neoma Business School.

---

Xavier a rejoint Eren Industries en mai 2023 pour développer le portefeuille d'investissements et de projets de la verticale « gaz renouvelables (hydrogène vert, biogaz), traitement et valorisation des déchets et CCUS ». Il rejoint Orège en tant que Directeur général pour porter cette nouvelle orientation stratégique vers la production de biométhane.

**OREGÉ**

**Rapport des commissaires aux comptes  
sur l'information financière semestrielle**

**(Période du 1<sup>er</sup> janvier 2023 au 30 juin 2023)**

**Opsione**  
**92, Rue Miromesnil**  
**75008 Paris**

**RSM Paris**  
**26, Rue Cambacérés**  
**75008 Paris**

## **Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle 2023**

### **Orège**

Parc de Val Saint-Quentin - 2, rue René Caudron  
78960 Voisins-le-Bretonneux

Aux Actionnaires

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale et en application de l'article L.451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés résumés de la société Jacques Bogart, relatifs à la période du 1<sup>er</sup> janvier 2023 au 30 juin 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés résumés ont été établis sous la responsabilité du Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

### **I – Conclusion sur les comptes**

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France.

Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives, obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés résumés avec la norme IAS 34, norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

## **II – Vérification spécifique**

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés résumés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés résumés.

Fait à Paris, le 09 octobre 2023

Les commissaires aux comptes

Opsione

RSM Paris

Mair Fereres  
Associé

Vital Saint Marc  
Associé

## Attestation du responsable du rapport financier semestriel

---

(Art. 222-3 – 4° du Règlement Général de l'AMF)

J'atteste à ma connaissance, que les comptes consolidés résumés pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables (normes IFRS telles que adoptées par l'Union Européenne) et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Société et l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation au 30 juin 2023 et que le rapport semestriel d'activité présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

Le 09 octobre 2023

George Gonsalves  
Directeur Général Délégué et Directeur Administratif et Financier